

n° 29
mars
avril
mai
2017

CHALONNES

MAGAZINE



SAISON CULTURELLE HORIZON(S)
c'est parti !

FÊTE DES VINS
les 20 et 21 mai

CABINET DES CURIOSITÉS
du Professeur Bouton

Chalonnais - Pétanque

ARIEL SOL

www.arielsol.fr

ARIEL SOL, collection pour hommes

NOUVEAU

Le 21 MARS

Optik 2000 change d'adresse

23 place de l'Hôtel de Ville

02 41 78 01 21

Apex & Mode

Apex & Mode et Mode & Apex

02 41 78 01 21

La Boulangerie

02 41 78 01 21

Intermarché

Le bel été de MON JARDIN

02 41 78 01 21

Un nouvel univers à découvrir

CHALONNES-SUR-LOIRE

02 41 78 01 21

COURANT 84

La Grande Chaumière

02 41 78 01 21

GA TROIS FESTIVAL

02 41 78 01 21

TAXIS CHALONNES

02 41 78 01 21

CHALONNES

02 41 78 01 21

A genda

- 2 AVRIL** Kal Onna Trail
- 7 AVRIL** Spectacles Villages en Scène
- 8 AVRIL** Harmonie chalonnaise, concert
- 9 AVRIL** chorale
- 15 AVRIL** A Travers Chants, concert
- 23 AVRIL** Lénincafé, concert
- 23 AVRIL** élections présidentielles, 1^{er} tour
- 30 AVRIL** Lénincafé, concert
- 7 MAI** élections présidentielles, 2^e tour
- 8 MAI** commémoration de la fin de la 2nd Guerre Mondiale
- 14 MAI** Horizons(s) Danse
- 20 & 21 MAI** Fête des Vins
- 28 MAI** randonnée de la Corniche Angevine
- 1^{ER} JUIN** portes ouvertes COS Natation

Hôtel de ville – BP 40 088 – 49290 Chalonnnes-sur-Loire – Tél. 02 41 74 10 81 | Directrice de la publication : Stella Dupont, maire de Chalonnnes | Rédacteur en chef : Philippe Ménard, élu en charge de la communication | Rédaction : service communication, services communaux | Crédits photos : mairie de Chalonnnes, Fotolia, associations | Réalisation et création : i10 Groupe, Angers | Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaudefonds-sur-Layon | Impression : LGL Imprimerie, Trélazé | Tirage : 3 500 exemplaires | ISSN en cours

Pour communiquer dans le prochain numéro du magazine de juin 2017 : communication@chalonnnes-sur-loire.fr



Édito

L'art et la culture, c'est faire confiance aux artistes pour qu'ils nous surprennent !

Chalonnnes offre une diversité culturelle et artistique remarquable. Elle repose sur de grands rendez-vous populaires comme la Fête des Quais, le Festival BD, la Fête des Vins d'Anjou, mais aussi sur une programmation éclectique de grande qualité avec Villages en Scènes, et un cinéma dynamique, animé par les bénévoles et la Ville. Chalonnnes, c'est une vie associative riche et étonnante, des projets portés par des bénévoles passionnés.

La culture doit être festive et à la portée de tous. C'est notre objectif, avec la volonté de proposer des nouveautés chaque année. La saison Horizon(s) 2017 s'installe dans les quartiers cet été, s'anime avec les associations, pour que chaque spectacle, chaque animation, soit l'occasion de faire la fête, de se rencontrer, de tisser des liens.

“La culture doit être festive et à la portée de tous.”

Au 3 bis rue Carnot, le Cabinet de Curiosités du Professeur Bouton vous transporte dans un univers surprenant. Ce projet de musée éphémère, porté par la Municipalité et l'artiste Antoine Birot, est une aventure artistique unique pour s'exprimer, pour créer et se rencontrer. Pendant près d'un an de très nombreux Chalonnais, petits et grands, ont participé à sa création. Des imaginaires intimistes, des animaux fantastiques ou de simples machines baroques, sont autant de prétextes pour découvrir ce lieu insolite, magique et poétique.

La culture, les rencontres artistiques, c'est également la richesse de notre Ville et nous en sommes fiers. Je vous invite à participer et à partager tous ces moments privilégiés.

Faites confiance aux artistes et laissez-vous surprendre !

STELLA DUPONT
Maire de Chalonnnes-sur-Loire,
Conseillère Régionale des Pays de la Loire

Cabinet de Curiosités : tous les samedis de 10h à 12h, entrée libre et gratuite. Pour les groupes, réservation auprès de Katia : 06 10 11 87 42

LE PETIT STUDIO : UNE NOUVELLE BOUTIQUE PHOTO À CHALONNES

Amateurs ou professionnels, nous avons tous des photos qui méritent d'être imprimées sur un beau papier. C'est l'essence même de la boutique de Fabien Tijou, photographe professionnel qui s'est installé il y a quelques jours rue du Vieux Pont : ramener la photo à son objectif 1^{er}, l'impression et le partage.

« Le Petit Studio » revêt de multiples facettes. Vous pourrez y réaliser les traditionnelles photos d'identité (bientôt dématérialisées), utiliser la borne de tirage pour immortaliser vos événements sur des papiers de qualité (borne accessible avec un smartphone, une carte SD, une clé USB...), transférer vos vieilles VHS sur DVD ou clé USB ou bénéficier de la vente de matériels (appareils, pellicules, cartes, clés...) et du conseil pro de Fabien.

« Le Petit Studio » ce sont aussi des prestations pour des tirages sur des papiers spéciaux pour sublimer vos photos, des portraits en studio pour des événements, ou en bords de Loire pour un mariage. Photographe professionnel, Fabien travaille pour des magazines de renom et pourra vous proposer un traitement moderne de vos portraits.

La Loire, Fabien la connaît bien, et son appareil n'est jamais loin pour la magnifier et valoriser le territoire. « Le Petit Studio » ouvre à peine que Fabien a déjà des projets plein la tête : mur d'exposition, tirages en édition limitée, cartes postales...

N'hésitez pas à découvrir son travail sur son site www.lepetitstudio.shop

Contact : Le Petit Studio – 27 rue du Vieux Pont – Tél. 02 41 80 56 41
Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Le samedi fermeture le soir à 18h.



Crédit photo : Fabien Tijou



LAETITIA HARDY, SOPHROLOGUE

La sophrologie est basée sur la relaxation, la respiration mais emprunte également des techniques au yoga, à la méditation, à l'hypnose.

Laetitia Hardy s'est installée à Chalonnnes courant mars au 24 rue Carnot, à l'angle de la rue Nationale. Elle propose des séances de sophrologie, individuelles ou en groupe et des randonnées pédestres bien-être en bords de Loire tous les mois.

La sophrologie induit un changement positif dans votre quotidien. Difficulté de confiance en soi, perte d'emploi, burn out, examens, entretien d'embauche, événements personnels, la sophrologie peut vous accompagner. Laetitia propose également des séances post accouchement autour des thèmes de l'attachement à l'enfant, du changement du corps, du couple...

Une séance dure environ 1h. La sophrologie s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants.



Contact : 07 83 08 52 29 - laetitia.sophrologie@yahoo.com



DES STATIONNEMENTS EN ZONE BLEUE DANS LE CENTRE-VILLE

Des rues du centre-ville de Chalonnnes seront matérialisées en zone bleue avant l'été.

La zone bleue est un espace de stationnement limité dans le temps, matérialisé par un marquage au sol bleu et signalé par des panneaux indiquant la durée de stationnement autorisée.

Ce projet a été mis en place par la Municipalité et la police municipale en concertation avec le groupement des commerçants.

UNE ZONE BLEUE RÉGLEMENTÉE, MAIS GRATUITE AVANT TOUT

L'idée n'est pas de faire payer les utilisateurs mais de favoriser une rotation des stationnements, de faciliter ainsi l'accès aux commerces de proximité et aux services publics. Plus d'une centaine de places est concernée.

La zone bleue sera déployée sur quelques places de la place de l'Hôtel de Ville et son pourtour, de la place des Halles, des rues Félix Faure, Carnot et du Vieux Pont. La durée de stationnement sera limitée à 2h. Les utilisateurs devront apposer derrière leur pare-brise un disque de stationnement indiquant leur heure d'arrivée. Ce disque sera disponible gratuitement en mairie et chez les commerçants.



NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai. Chaque électeur va recevoir une nouvelle carte électorale. Pour éviter toute confusion, nous vous conseillons de détruire l'ancienne. Avant d'aller voter, pensez à : vérifier votre bureau de vote (il a pu changer), vous munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, permis de chasse).

Élections présidentielles des 23 avril et 7 mai
ouverture des bureaux de 8h à 19h

Élections législatives des 11 et 18 juin
ouverture des bureaux de 8h à 18h.

Pour voter par procuration
s'adresser à la gendarmerie.

Nous recherchons des scrutateurs :
vous souhaitez tenir un bureau de vote, participer au dépouillement ?
N'hésitez pas à contacter la mairie.
02 41 74 10 81 – etacivil@chalonnnes-sur-loire.fr

COURRIER DE L'OUEST

Stéphane Delettretz renforce l'équipe de correspondants de presse du Courrier de l'Ouest.

Contact : stephane.delettretz@sfr.fr
06 13 06 50 89



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

Lors du 1^{er} Conseil communautaire le 12 janvier, Marc Schmitter, adjoint au développement économique à Chalonnnes, a été élu président de la nouvelle Communauté de Communes Loire Layon Aubance. Les 56 élus communautaires ont également élu les vice-présidents.

Aménagement du territoire	Sylvie Sourisseau-Guineberteau <i>(mairie de la commune nouvelle de Brissac Loire Aubance)</i>
Développement économique	Jean-Yves Le Bars <i>(mairie déléguée de Thouaré)</i>
Finances	Jean-Christophe Arluison <i>(mairie déléguée de la commune nouvelle des Garennes sur Loire)</i>
Action sociale d'intérêt communautaire	Valérie Lévêque <i>(mairie de Champtocé sur Loire)</i>
Voirie et espaces verts	Jean-Pierre Cochard <i>(mairie de la commune nouvelle de Terranjou)</i>
Développement touristique	Lucien Hubert <i>(mairie déléguée de St Saturnin sur Loire)</i>
Ressources humaines et mutualisation	Catherine Guinement <i>(mairie de Rochefort sur Loire)</i>
Action culturelle et communication	Dominique Normandin <i>(mairie de la commune nouvelle de Bellevigne en Layon)</i>
Habitat	Gérard Tremblay <i>(mairie de la commune nouvelle de Val de Layon)</i>
Environnement	Jacques Guégnard <i>(adjoint à Beaulieu sur Layon)</i>
Sports	Jacques Genevois <i>(mairie de La Possonnière)</i>
Petite enfance, enfance, jeunesse	Sylvie Hervé <i>(mairie déléguée de St Jean des Mauvrets)</i>
Traitement et collecte des déchets	Yves Berland <i>(mairie de Chaudéfond sur Layon)</i>

Retrouvez les informations pratiques et l'actualité de la nouvelle communauté de communes sur son site internet www.loirelayonaubance.fr ou sur sa page facebook www.facebook.com/CCloirelayonaubance

Pour contacter les services intercommunaux :
02 41 74 93 74 – contact@loirelayonaubance.fr

LA MAIRIE EST ENTIÈREMENT ACCESSIBLE

Des travaux d'acoustique, de peinture, de restructuration et surtout la mise en place d'un ascenseur, permettent aujourd'hui de recevoir le public à la mairie dans de bonnes conditions, dans un lieu plus chaleureux et surtout entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Après 8 mois de travaux, cet équipement est en service et dessert notamment la salle du Conseil municipal, jusqu'alors accessible uniquement par l'escalier central.

Coût des travaux : 231 000 € HT (110 000 € Ville de Chalonnnes, 57 000 € État, 55 000 € leg de M. Roger Jeanneau pour lequel une plaque sera apposée prochainement près de l'ascenseur, 11 000 € réserve parlementaire du sénateur Daniel Raoul).



COURTS-MÉTRAGES À L'ESPACE CINÉ



L'Espace Ciné s'est abonné à SHOCO, la communauté des courts métrages. Bientôt sur votre écran, avant la diffusion du film programmé, vous aurez le plaisir de découvrir de temps à autre un court-métrage. «*Du film d'auteur au film grand public en passant par le film engagé, tous nos courts métrages seront sélectionnés avec soin*», précise Philippe Jammes, élu en charge de la culture. 80% d'entre eux feront moins de six minutes, parfait pour l'avant-séance. Certains ont été primés dans les plus grands festivals à travers le monde.

8^E FESTIVAL REGARDS SUR LE CINÉMA EUROPÉEN DU 15 AU 28 MARS 2017



19 films en VOST sont programmés sur les communes de Chalonnnes, La Pommeraye, Ingrandes et Cinévilages (La Possonnière, St Martin du Fouilloux et St Georges sur Loire).

Les films à l'affiche à Chalonnnes :

- *Baccalauréat*, Drame de Cristian Mungiu (Roumanie)
- *Le disciple*, drame de Kirill Serebrennikov (Russie)
- *Mandarines*, drame de Zaza Urushadze (Estonie)
- *Olli Maki*, biopic de Juho Kuosmanen (Finlande)
- *Raisins de l'espoir*, comédie dramatique de Tunç Okan (Turquie)
- *Roues libres*, comédie d'Attila Till (Hongrie)
- *Carmina*, comédie de Paco Leon (Espagne)
- *Léa*, policier de Marco Tullio Giordana (Italie)
- *Les fleurs bleues*, biopic d'Andrzej Wajda (Pologne)

Une nouveauté cette année avec la possibilité d'acheter une carte de fidélité.

Tarifs et infos pratiques sur www.cinemasligeriens.org

Clôture du Festival à Chalonnnes le 28 mars
avec le film
«*Les raisons de l'espoir*»,
à 20h. Gratuit.

SANDRINE PINGEMAILLE ARTISTE LICIÈRE

L'association La Licorne et l'artiste licière plasticienne Sandrine Pincemaille se sont installées à Chalonnnes, au 3 bis rue Carnot, juste au-dessus du Cabinet de Curiosités du professeur Bouton. Les bénévoles n'étaient pas de trop pour déplacer les grands métiers à tisser.

Un projet collectif verra bientôt le jour : la création et la réalisation d'une tapisserie contemporaine sur un métier de basse lisse traditionnel. Une belle occasion de découvrir ce savoir-faire, de s'initier, de participer et de passer d'agréables moments. L'atelier sera ouvert à tous les samedis matins, de 10h à 12h30 (hors vacances scolaires) à partir du mois d'avril, ainsi que les 31 mars, 1^{er} et 2 avril pour les Journées Européennes des Métiers d'Art.



HORIZON(S)

Appel aux Chalonnais, aux voisins, comités de quartier, associations : revisitons nos espaces publics !

Horizon(s), la saison culturelle arrive dans vos quartiers...

3 spectacles, 3 dates, 3 quartiers et un programme d'animations variées du côté de la Bourgonnière le 20 juillet, des Malingeries le 10 août et de St Maurille/piscine le 19 août.

Le concept : 3 jours d'animation de rue dans votre quartier, construction de décorations avec les Ateliers d'Arts Plastiques, aménagement et transformation des lieux, jeux, pique-nique et soirée festive...

Dans chacun des quartiers, le service culturel recherche des habitants motivés pour organiser un apéro de quartier courant mars en vue de préparer ces moments d'animation (contenu, lieu, ambiance...). Contactez Katia Dalaine au 06 10 11 87 42 - katia.dalaine@chalonnnes-sur-loire.fr



PROFESSEUR BOUTON

Le Cabinet de Curiosités, un musée éphémère réalisé par les habitants de Chalonnnes avec l'artiste Antoine Birot

Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme des Chalonnais, guidés par Antoine Birot, un artiste passionné par le détournement d'objets et par leur mécanique poétique, le Cabinet de Curiosités du Professeur Bouton a été inauguré le samedi 10 février sous le regard ému des personnes présentes, habitants, élus, représentants associatifs et partenaires.

Accueilli en résidence par la Ville de Chalonnnes tout au long de l'année 2016, Antoine Birot s'est attelé à la construction de cette chambre des merveilles avec la complicité des habitants qui ont participé à la réalisation d'objets, de boîtes, de mécanismes en tout genre afin de donner vie à l'esprit de génie de Paul Bouton, qui aurait vécu à Chalonnnes à la fin du 19^e siècle, selon ce qu'on raconte...

La Collection des Sciences Humaines regroupe :

- Boîtes de vie, tricot, crochets et canevas, figurines tribales, anamorphoses, portraits.
- La Collection des Sciences Animales : bestiaire, bestiaire mécanisé, chimères et gravures
- La Collection des Sciences Techniques : inventions pratiques, objets volants, inventions mécanisées, inventions en tous genres et gravures.

Le Cabinet de Curiosités est ouvert aux visites le samedi matin de 10 h à 12 h au 3 bis rue Carnot, et sur rendez-vous en individuel ou en groupe.

Contact : Katia Dalaine au 06 10 11 87 42.
Un catalogue est en vente : 10 €.



SILOÉ, LES ARPENTEURS SONORES, DES ARTISTES EN RÉSIDENCE À CHALONNES

De mars à fin août, 5 artistes de la compagnie Siloé vont s'immerger à Chalonnnes pour inventer de jolies balades, des parcours pour découvrir et vivre la ville autrement, comme si le temps était suspendu. Danseurs, comédiens et plasticiens, la compagnie dispose d'un panel d'outils pour créer un univers singulier pour chacune des balades. La restitution aura lieu fin août, autour de la Fête des Quais.

Avis de recherche : marcheurs, arpenteurs de rue, noctambules, nous recherchons des habitants volontaires pour faire découvrir leurs promenades préférées à l'équipe artistique entre le 20 et le 26 mars. Les promenades peuvent faire entre 45 mn et 1 heure et se dérouler tout au long de la journée. Pour proposer vos balades et inviter la compagnie, merci de contacter Katia Dalaine au 06 10 11 87 42, du mardi au samedi.

MÉDIATHÈQUE : JE RÉSERVE EN LIGNE

En plus de l'ouverture de la médiathèque le samedi toute la journée, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h, un nouveau service est proposé aux Chalonnois : le catalogue en ligne. En se connectant sur le site chalonnes-sur-loire-pom.c3rb.org vous avez la possibilité de consulter tous les livres, CD, DVD, jeux de la Médiathèque Ludothèque. Si vous êtes déjà abonnés, vous pouvez les réserver en ligne quand ils sont empruntés.

Valérie, Clémence, Catherine et Anne-Estelle sont à votre disposition pour vous informer des différents abonnements de la Médiathèque Ludothèque, vous conseiller et vous aider dans l'utilisation du catalogue sur Internet.

Médiathèque, 5 avenue Gayot, 02.41.78.04.33 - mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr

VILLAGES EN SCÈNES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

THÉÂTRE LE 7 AVRIL : « LES DEUX FRÈRES ET LES LIONS », À 20H30, ESPACE CINÉ RUE FÉLIX FAURE.

« Les deux frères et les lions » est un conte. Tiré d'une histoire vraie, il dresse le portrait de deux frères jumeaux issus d'un milieu pauvre qui vont devenir à la fin du XX^e siècle l'une des plus grandes fortunes de Grande Bretagne. Mais alors qu'ils ont triomphé de tout, que se passe-t-il, lorsqu'en 1990, ces deux milliardaires installés sur les îles anglo-normandes de Brecqhou veulent faire hériter leurs filles respectives ?

**HORIZON(S) DANSE LE 14 MAI
QUAI GAMBETTA, À 16H.**

« Quelque part au milieu de l'infini », spectacle d'Amala Dianor. Une rencontre où les danses africaines, hip hop et contemporaines s'entrechoquent, s'assemblent et se mélangent.

Tarifs et réservations : www.villages-en-scene.fr



TRADITION D'AUTREFOIS

Jacques René, passionné par l'histoire de Chalonnes, nous propose de découvrir quelques us et coutumes dans ce numéro.

LES CAILLEBOTTES

Les caillebottes sont une spécialité vendéenne et angevine, un dessert rafraîchissant et savoureux ; un mariage du lait cru avec la chardonnette, plante caille-lait, utilisée autrefois dans le marais breton, remplacée par la présure (caille-lait d'origine animale), coagulant du lait extrait de la caillette (quatrième poche de l'estomac de jeunes veaux, abattus avant sevrage).

Domage pour la chardonnette qui est de ce fait une espèce protégée en voie de disparition dans son milieu naturel. Autrefois elle faisait sa renommée en tant que coagulant du lait, bien connue des bergers qui s'en servaient comme baromètre : les fleurs, même sèches, accrochées à leur porte, ouvertes, indiquaient le beau temps à venir, fermées, orages et pluies ; la chardonnette était surnommée le baromètre du berger.

Le secret des caillebottes tient beaucoup à la qualité du lait cru employé. Ce dessert était servi uniquement l'été lors de fortes chaleurs. Les caillebottes étaient nappées de coulis de fruit frais, de caramel, d'un filet de café ou de fleur d'oranger. La Vendée est peut-être à l'origine de ce dessert, qui est l'ancêtre du yaourt. On le trouvait dans une grande partie de l'ouest de la France. En Anjou, il est appelé crêmet d'Anjou. En Charente, on le parfumait au pineau ou cognac (réservé aux adultes).



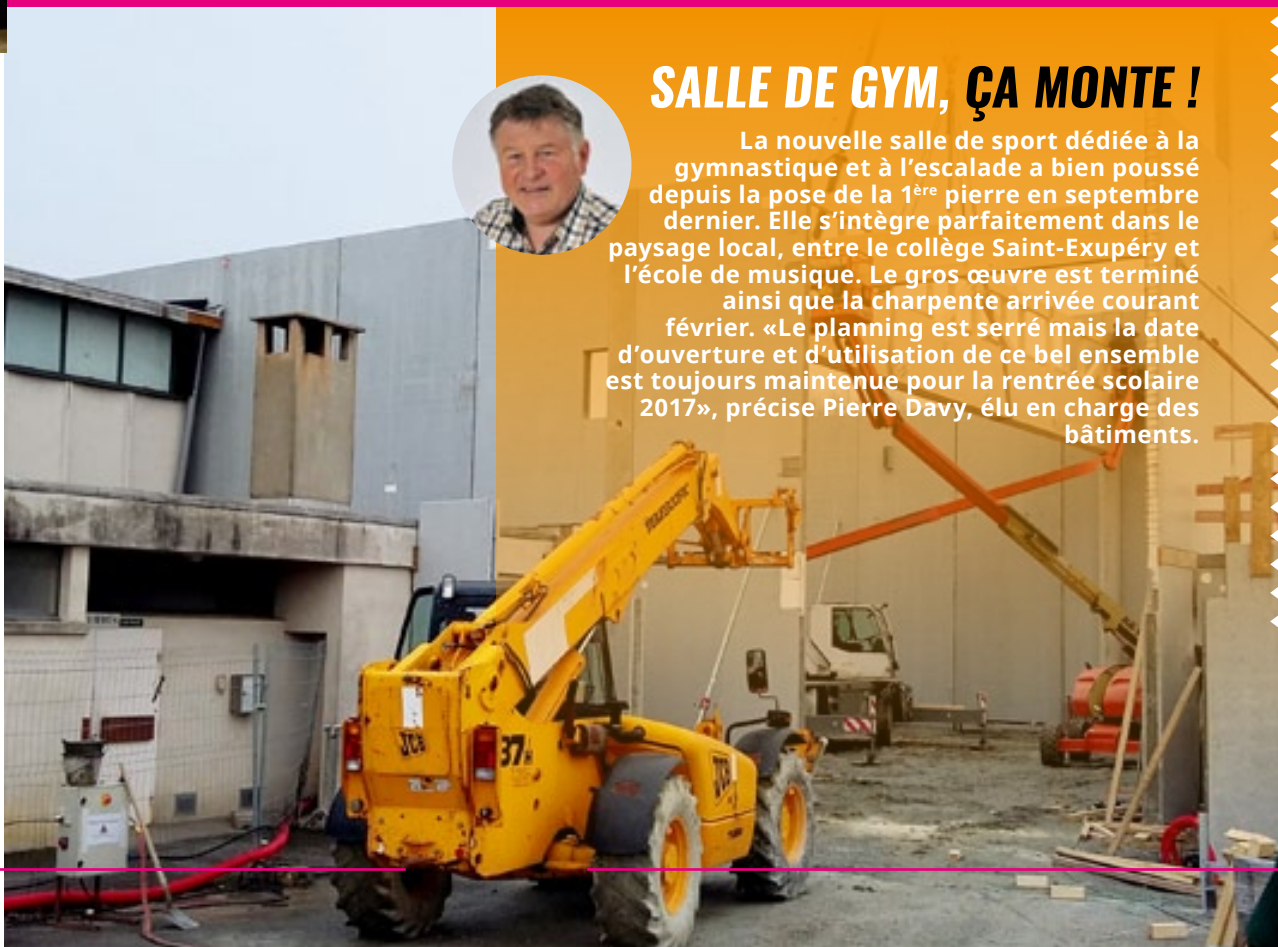
30 ANS DE VOYAGE AVEC LE FESTIVAL BD

Cette 30^e édition a accueilli près de 4 000 visiteurs samedi 25 et dimanche 26 février. Rencontre avec les auteurs, concours amateur en direct, expositions, ce qui plaît c'est cette proximité.

Le concours amateur a, cette année encore, révélé de jeunes talents. Le prix du public a été attribué à Thibault Boistault, également gagnant du concours dans la catégorie « Jeunes talents 14-16 ans ». Les planches des participants seront exposées à la médiathèque pendant tout le mois de mars.

SALLE DE GYM, ÇA MONTE !

La nouvelle salle de sport dédiée à la gymnastique et à l'escalade a bien poussé depuis la pose de la 1^{ère} pierre en septembre dernier. Elle s'intègre parfaitement dans le paysage local, entre le collège Saint-Exupéry et l'école de musique. Le gros œuvre est terminé ainsi que la charpente arrivée courant février. «Le planning est serré mais la date d'ouverture et d'utilisation de ce bel ensemble est toujours maintenue pour la rentrée scolaire 2017», précise Pierre Davy, élu en charge des bâtiments.



LE PONT DE CHALONNES S'OFFRE UNE CURE DE JOUVENCE

Reconstruit après la seconde Guerre Mondiale, le pont de Chalonnes est un incontournable pour traverser la Loire et compte près de 14 000 passages de véhicules par jour. Un trafic important qui induit une surveillance des services départementaux sur son état de santé. Câbles intermédiaires abîmés ou rouillés, tirefonds à changer, notre pont nécessite aujourd'hui des travaux d'entretien et de restauration.

D'avril à septembre, une entreprise travaillant pour le département va démonter les pièces d'usure les unes après les autres. Elles seront ensuite transportées sur un site spécifique de traitement, pour être remontées, toujours une à une. Les ouvriers ne seront donc pas présents en permanence sur le chantier, notamment lorsque les pièces seront envoyées en usine. Cette logistique explique en partie la durée du chantier. Il ne peut être procédé autrement. On ne peut enlever les éléments de soutien du pont en une fois ! Certaines pièces contenant de l'amiante, les ouvriers travailleront en combinaison de protection. Egalement, des travaux de remise en état du pont ferroviaire sont menés à Saint Georges-sur-Loire avant le chantier du pont de Chalonnes.

Cet ensemble de travaux est nécessaire mais risque d'apporter d'importantes contraintes sur la circulation de la RD961 qui se fera par alternat. Un plan des déviations est disponible sur le site de la Ville www.chalonnes-sur-loire.fr

**Travaux prévus de fin avril à octobre,
en circulation alternée sur le pont.**

Circulons malin : pour atténuer au maximum les nuisances dans vos déplacements, n'hésitez pas à vous déplacer à vélo, à favoriser le co-voiturage, à vous stationner sur le parking de l'Asnerie (bout du pont) ou à utiliser le train.

INFOS TRAVAUX

Foyer Soleil : les travaux réalisés à l'entrée du parking limitent la vitesse. Cette zone 20 permet aux résidents de se déplacer sur l'allée du Parc en sécurité.

Haut de l'avenue Jean Robin : mise aux normes de l'accessibilité du trottoir, installation de fosses de plantation pour le remplacement d'arbres vieillissants.

PROJETS EN COURS ET À VENIR

Avenue Jean Robin/rue du Cimetière : fin des travaux du giratoire dans le courant du mois de mars, confortation du mur du cimetière. Accessibilité des trottoirs en avril 2018.

Ligeris : éclairage public et parcours piétons sécurisés seront mis en place début avril dans les parties habitées.

Nouvelle école de musique : la modification du carrefour avec la rue des Mauges et la création du parking attenant à l'école seront réalisées en avril. A l'automne, l'éclairage public sera modernisé et des plantations seront réalisées.

Maison de l'Enfance : extension et équipements des cours jusqu'en juin.

Rue du Petit Bois à la Bourgonnière : sécurisation de la continuité piétonne à proximité de l'espace jeux et création de places de stationnement. Travaux prévus au 1^{er} semestre.

Deniserie : dans le courant de l'année, création d'allées gravillonnées et d'un accès dans la partie haute du parc, sur l'avenue du 11 novembre 1918. A l'automne, plantation d'arbres et de bosquets.

PROPRETÉ DE LA VILLE

UN DÉFI PERMANENT !



Léa, 1 an

Adore
jouer dans
l'herbe à la
Deniserie...



Scott, 4 mois

Aussi !



Porte d'entrée du Val de Loire patrimoine mondial de l'UNESCO, Chalonnnes est une ville touristique où il fait bon vivre. Une ville agréable et accueillante est aussi une ville propre. "La propreté est un défi permanent pour les agents municipaux et la Municipalité", explique Jacques Chazot, élu en charge de la propreté de la Ville. Dépôts sauvages de poubelles, mégots de cigarettes jetés ou urine intempestive, tags, poubelles stockées sur les trottoirs en dehors des jours de collecte...entretenir un cadre de vie est un travail quotidien.

La Ville expérimente la mise en place d'une équipe renforcée, par des moyens humains et matériels supplémentaires. Pour autant, malgré les moyens disponibles cela ne suffit pas. Parce que respecter la ville c'est aussi se respecter, nous devons tous participer à cet effort. Chalonnnes est une belle ville, nous comptons sur votre soutien pour qu'elle le reste.

Cette action sera appuyée par la mise en place d'une amende pour chaque incivilité constatée.

Vous souhaitez signaler un problème de propreté, un problème technique d'éclairage public, une dégradation :
techniques@chalonnnes-sur-loire.fr
02 41 74 10 81.
Merci de votre collaboration

Propreté de la Ville, tous concernés !

JARDINAGE, BRICOLAGE ET TRANQUILLITÉ



Retour du printemps et, avec lui, la chaleur, le soleil, la piscine, l'apéro sur la terrasse, le BBQ. Reclus dans nos maisons tout l'hiver, nous reprenons vie et possession de nos jardins. Pour autant, le jardin n'est pas un espace de non droit. Chez nous comme dans la rue il est interdit de faire trop de bruit.

Ce que dit la loi

La loi ne s'arrête pas aux limites de votre jardin et votre voisin est en droit de vous demander de respecter sa tranquillité. Sont particulièrement visés les engins motorisés de jardinage qui peuvent être très bruyants. Les problèmes liés au bruit sont au premier rang des causes de conflit.

Musique à tue-tête, aboiements incessants, tronçonneuse ou tondeuse à 6 h du matin, fêtes qui s'éternisent, enfants qui crient fort... Les sources de nuisance sonore sont nombreuses.

Dans la pratique, nous demandons à chacun d'être raisonnable. Vivre en communauté n'implique pas le zéro bruit, ni l'indifférence par rapport à la tranquillité de ses voisins. Rénover une maison soi-même n'est pas un argument pour utiliser son marteau piqueur ou sa scie circulaire dès 8h le dimanche matin. Un jardinier averti n'est pas plus autorisé à tondre jusqu'à 21h le samedi soir. Quant aux amis des bêtes, les aimer ne signifier pas les laisser aboyer toute la journée.

Afin que chacun puisse profiter de son jardin pour se détendre entre amis ou lire tranquillement sur sa terrasse, la loi a défini un cadre et des horaires. Respectez-les :

- 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 pour les jours ouvrables.
- 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h pour les samedis.
- 10 h à 12 h pour les dimanches et jours fériés.

A noter : la loi s'applique aussi bien en ville qu'à la campagne.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Avec le printemps reviennent aussi les grands travaux de jardinage. Pour rappel, le brûlage des déchets verts issus des tontes de pelouses ou des tailles de haies et arbustes est interdit par arrêté préfectoral.

Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé. Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.

Les déchets verts doivent être déposés dans un composteur ou en déchèterie.



PLANTES INDÉSIRABLES ? NON ! DES PLANTES À SAVOURER.

A l'heure du zéro-phyto dans les espaces publics, le service Environnement de la Ville de Chalonnnes vous propose de changer votre regard sur les plantes sauvages... Le saviez-vous? Tout se mange dans le pissenlit, de la fleur à la racine. Et les occasions de cueillir du pissenlit dans les champs au printemps ne manquent pas à Chalonnnes. Voici une recette originale de biscuits aux fleurs de pissenlits. Testez vous-même, vous étonnerez vos convives !

Ingrédients : 250 g de farine | environ 100 fleurs de pissenlits | 4 cuillères à soupe de sucre | 1/2 sachet de levure chimique (ou levain) | 60 g de beurre mou | 1/2 litre de lait

Préparation : rincer et sécher les fleurs avec un papier absorbant. Enlever le calice des fleurs (partie verte) pour ne garder que les pétales. Préchauffer le four thermostat 6 ou 180°C. Mélanger la farine, le sucre, le beurre et la levure du bout des doigts (comme pour une pâte sablée). Incorporer les pétales et mélanger. Ajouter le lait petit à petit en mélangeant. A l'aide de 2 cuillères, faire des petits pâtons sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé. Enfourner et cuire environ 15 minutes.

Le petit plus : riche en protéines, vitamines et sels minéraux, le pissenlit est réputé pour son action dépurative sur le foie. C'est une plante utile pour se ressourcer à la sortie de l'hiver !

PIED DE MUR FLEURIS, C'EST PARTI !

Embellissez votre commune sans surcharge de travail et faites des rencontres citoyennes !

Utilisé comme technique alternative aux herbicides, le mélange de graines « pied de mur fleuris » vous permettra d'embellir votre trottoir et de réduire son entretien. Comme vous le savez, la moindre fissure est la porte ouverte aux plantes opportunistes qui vous rendent la vie parfois difficile. En effet, la nature a horreur du vide mais faut-il vraiment lutter indéfiniment contre les herbes folles avec des produits toxiques ? Pas question pour autant de se laisser envahir par une végétation exubérante. Rassurez-vous, il existe des compromis. «Le mieux est d'occuper l'espace. C'est une solution qui a fait ses preuves sur des espaces difficiles à entretenir comme les pieds de murs», explique Hervé Ménard, élu responsable de l'environnement.

La Ville de Chalonnnes, en partenariat avec la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, a bien compris l'intérêt de cette pratique. Le service Espaces Verts vous propose d'échanger sur le fleurissement des pieds de mur lors d'un atelier de démonstration sur le terrain le samedi 29 avril à 10h à la Halle des Mariniers. Des graines adaptées aux besoins seront distribuées gratuitement afin de valoriser votre patrimoine. Quelle bonne idée d'accepter des fleurs en lieu et place des herbes folles.

A noter : les déchets verts doivent être déposés dans un composteur ou en déchèterie.





LE SPOT : SÉJOURS INTERCO ÉTÉ 2017 PRÉINSCRIPTIONS LE 13 AVRIL

Depuis plusieurs années les élus et animateurs de Denée, Chalonnes, St Aubin et Rochefort travaillent en étroite collaboration pour proposer aux jeunes de 11 à 17 ans des sorties, animations et séjours communs l'été. L'an dernier 50 jeunes sont partis ensemble en séjour au bord de la mer.

En 2017, la commune de Chaudfondes rejoint le projet intercommunal. Les animateurs des espaces jeunesse sont déjà au travail pour préparer l'été. Jeunes et parents, rendez-vous le jeudi 13 avril à 18h30, salle polyvalente de Chaudfondes, pour découvrir les séjours pour juillet et vous préinscrire.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La Municipalité souhaite se munir d'une nouvelle instance démocratique : après le Conseil des Sages, le CME (Conseil Municipal des Enfants) ! À chaque période de la vie son engagement.

Le CME est constitué d'un groupe d'enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires de Chalonnes sur Loire : écoles Joubert et St Joseph. Basé sur le volontariat, le CME est constitué d'enfants élus. Les élections se déroulent comme pour les élections nationales : présentation du candidat et de son programme, affiche électorale, vote à la mairie. Le Conseil des Enfants se réunit ensuite régulièrement pour débattre, proposer, alimenter le débat sur des problématiques des enfants de leur âge.

C'est une « école de la citoyenneté » et l'occasion de participer activement à la vie de sa ville. On ne naît pas citoyen on le devient. Ce dispositif sera animé par un(e) animateur (trice) du Spot structure jeunesse. Des infos complémentaires seront apportées aux familles prochainement : modalités, échéancier...

Contact : lespot@chalonnes-sur-loire.fr - 06 13 48 38 89

RAM ET MULTI-ACCUEIL, UN SPECTACLE ET DES ÉCHANGES

L'année 2016 s'est clôturée par le spectacle « le Noël des araignées », par la compagnie Amstrambal. Un spectacle interactif, tissé de comptines et de chansons qui était proposé par les équipes du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et du multi-accueil, pour les enfants fréquentant ces structures et leurs familles. Outre les sourires sur les visages des enfants, ce temps d'échanges avait également pour objectif de permettre aux parents de rencontrer les assistantes maternelles indépendantes du RAM, les équipes et la structure du multiaccueil. D'autre part, le multiaccueil collectif a fêté Noël avec un spectacle chanté présenté par le personnel, suivi de l'ouverture des cadeaux et d'un goûter. De son côté, le multiaccueil familial a organisé un après-midi festif au Spot, avec des chansons, des jeux, des cadeaux, un goûter et des moments d'échanges avec les parents.

Le Relais Assistantes Maternelles et le service multi-accueil travaillent conjointement toute l'année pour proposer des spectacles, des temps d'échanges, des conférences sur la petite enfance.



4L TROPHY

DU PROJET À L'AVENTURE

Vous avez sûrement déjà vu dans Chalonnes une 4L au détour d'une rue. C'est le véhicule des sables de nos 2 aventuriers, Julie Begasse et Thibaut Marchand. Ils se sont lancés dans le raid 4L Trophy 2017 qui se déroulait du 16 au 26 février au Maroc. Leur projet a obtenu une subvention de 200 € dans le cadre du dispositif communal « Coup de Spot sur vos projets ». Cette année, 1450 équipages se sont lancés sur les pistes marocaines. Au-delà de l'aventure, ce raid est avant tout humanitaire. Chaque véhicule embarque des fournitures scolaires et des vêtements de sport pour les enfants du désert. Les dons permettent également de construire des écoles pour faciliter l'accès à la scolarité des enfants.

«LELAB» À LA TECHNIQUE

Cette expérience d'une grande richesse sert aussi de support d'expérimentation au projet Lelab, porté par Le Spot, la structure jeunesse de Chalonnes. Lelab c'est un groupe de jeunes rassemblés autour d'une passion commune. Valentin Margrite, Etienne Guérin, Wesley Laurendeau et Hugo Spindler sont passionnés par le numérique. Avec le concours technique de Vincent Dupré et Cyprien Jonval ils ont fabriqué une balise gps afin de suivre les pérégrinations de Julie et Thibaut. A l'aide d'une carte arduino, d'un shield de réception gps, de programmation et de beaucoup de temps et de travail, ils ont proposé un dispositif fonctionnel qui prenait en compte les exigences de l'équipage : espace, autonomie, contraintes climatiques et locales particulières comme la température, la poussière, le sable... A leur retour, Julie et Thibaut partageront leur expérience.

Lelab ce n'est pas que le numérique, mais tout type de projet. Plus d'infos auprès du Spot.

Toute l'équipe du Spot est très fière d'avoir partagé cette belle aventure.

Contact : lespot@chalonnes-sur-loire.fr - 06 13 48 38 89

ZOOM SUR LES TAP : TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les Temps d'Activités Périscolaires ont été mis en place en septembre 2014 dans les écoles publiques. L'école St Joseph a rejoint le dispositif en septembre dernier. Les TAP sont gérés par la Municipalité. Ils sont gratuits mais ne sont pas obligatoires. Ces temps sont encadrés par des professionnels de l'animation et proposent des activités diverses et variées.

Les TAP représentent :

- 80 % des enfants scolarisés en maternelle
- 85 % des enfants scolarisés en élémentaire
- 28 animateurs avec l'équipe de direction

Les horaires :

- école Joubert : du lundi au jeudi de 15h40 à 16h25 et le vendredi de 15h25 à 16h10.
- école Le Petit Prince : du lundi au vendredi de 13h45 à 14h30 sur le temps de la pause méridienne.
- école Saint Joseph : du lundi au vendredi de 15h45 à 16h30.

Les activités

Dans les écoles maternelles, les enfants sont répartis dans chaque atelier par groupe de niveau ou par classe. Sur une semaine, chaque groupe participe à l'ensemble des activités proposées.

Dans les écoles élémentaires, les enfants choisissent quatre activités par cycle. Ils ont le choix entre 5 ateliers et 2 modules par période. Quelques modules peuvent se prolonger de 30 minutes. Dans ce cas il vous sera demandé une participation de financière, tarif périscolaire.

Les enfants s'inscrivent librement aux activités, cependant, au début de chaque cycle, ils doivent changer d'atelier afin de découvrir différents univers.

Les modules de 45 minutes, sont encadrés par des intervenants spécialisés, afin de proposer diverses activités aux enfants :

- Le service des sports : des animations autour des EPS « Education Physique et Sportive », la natation en été.
- La médiathèque : animation autour du livre, du jeu, et découverte cinématographique.
- Le service environnement : des animations autour de la biodiversité, connaître la nature qui nous entoure, les petites bêtes au fil des saisons en lien avec le projet « Atlas Biodiversité Chalonnais ».
- Le service jeunesse : en lien avec Le Spot, animation pré-ados autour des sciences, du développement durable et des expressions plastiques.
- Expression corporelle : diverses animations autour de la danse et du yoga, découverte ludique vers d'autres langages.
- Expression plastique : diverses animations autour des matières et de l'imagination « pour s'exprimer autrement ».

Plus d'informations, sur www.chalonnes-sur-loire.fr - tap@chalonnes-sur-loire.fr - 02 41 78 51 11

Pour permettre l'organisation des ateliers et modules, la réservation par période est nécessaire, sur l'espace famille.





SOLIDARITÉ



2017 ANNÉE DU SPORT ET DU BIEN-ÊTRE

A chaque année son fil conducteur, son thème pour bien vivre sa Ville. Après la biodiversité en 2016, la Municipalité a choisi cette année le sport et le bien-être.

«L'année du sport, c'est l'occasion de mener une réflexion sur la politique sportive de la Ville, de se rencontrer et d'échanger sur ce thème avec les Chalonnais, les sportifs, les clubs, les associations, les dirigeants, les bénévoles, de recenser leurs envies, leurs attentes, leurs besoins», explique Thierry Bouffandeau, élu en charge des sports.

A Chalonnnes, du sport, il y en a pour tous les âges, tous les niveaux, tous les besoins, du sport détente et plaisir à la grande compétition. Des bénévoles et des cadres dynamiques sont au service de nos enfants, de notre santé, de notre bien-être. Des rendez-vous de cinéma, des débats, des réflexions autour de notre politique sportive vont être programmés.

Quelques temps forts :

- 28 avril : Challenge Senior
- 2 & 3 septembre : Fête du Sport



SOLIDARITÉ

CHALLENGE SÉNIOR : UN ÉVÉNEMENT SPORTIF LE 28 AVRIL !

Dans le cadre des semaines bleues et du thème « sport et bien-être », le CCAS et la Ville de Chalonnnes vous proposent un Challenge Senior, le vendredi 28 avril, à la salle Calonna. Vieillir mieux en restant actif c'est possible grâce à une activité physique régulière et adaptée. Ce challenge s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, qui n'ont pas de pratique sportive ou d'activité régulière. De nombreux ateliers seront proposés aux participants : pilates, prévention des chutes, gym sur chaise, théâtre, tir à l'arc, badminton, atelier mémoire...

Journée et déjeuner sur place gratuits. Inscriptions auprès de la résidence autonomie Foyer Soleil au 02 41 78 23 39 de 8h30 à 12h - foyersoleil@chalonnnes-sur-loire.fr. Transport solidaire possible.

Né d'une volonté politique de laisser la parole aux personnes isolées, Vagabond'âge est l'histoire vraie ou imaginaire de 7 personnes ordinaires qui nous

contient une histoire de voyage extraordinaire. Ce recueil est le fruit de plusieurs rencontres de Chalonnais avec l'écrivain public Aline Marchand.

VAGABOND'ÂGE, L'HISTOIRE D'UN LIVRE, L'HISTOIRE D'UN VOYAGE

Alexandra Bourigault, élue en charge des Aînés, « remercie ces 7 personnes d'avoir donné de leur temps et d'avoir été si généreuses ». Réalisé dans le cadre des Semaines Bleues qui mettent à l'honneur la place des aînés dans la cité, ce recueil n'aurait pu se faire sans le soutien financier de la CARSAT.

Il sera remis gratuitement aux personnes qui ont accepté de laisser un témoignage aux générations suivantes, ainsi qu'aux structures de la petite enfance et de l'enfance pour des lectures partagées. Il sera consultable à la médiathèque, l'Office de Tourisme, à l'EHPAD et au Foyer-Soleil.

Vous souhaitez l'acheter ? Renseignements auprès du Foyer-Soleil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ou au 02 41 78 23 39. Tarif : 5 €.



Marcelle Bellanger, élue en charge des Affaires Sociales

ACTION SOCIALE DES BÉNÉVOLES INDISPENSABLES

Lors de vœux du Maire au CCAS en janvier, Marcelle Bellanger, élue en charge des affaires sociales, a chaleureusement remercié l'équipe des bénévoles pour les actions menées tout au long de l'année et leur grande disponibilité. Ils sont une centaine et essentiels au fonctionnement de projets comme le transport solidaire, les visiteurs à domicile, l'accompagnement scolaire, l'hébergement d'urgence, l'atelier La Bricol'... Ils œuvrent dans l'ombre mais apportent beaucoup de bien-être et de soutien aux bénéficiaires.

Vous souhaitez les rejoindre ?

Contact : ccas@chalonnnes-sur-loire.fr - 02 41 74 10 82

MSAP : MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

4 Rue des Poilus - 02 41 74 14 82 - msaploirelayon@chalonnnes-sur-loire.fr
Horaires d'ouverture de l'accueil
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h

La MSAP, c'est la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Les professionnels sont là pour vous aider, vous orienter, vous conseiller, vous transmettre les coordonnées des bons interlocuteurs, vous expliquer un courrier, à obtenir un formulaire spécifique, à constituer un dossier MDPH ou d'aide au transport...

Un ordinateur en accès libre et gratuit vous permet de réaliser vos démarches CAF, CPAM, CARSAT.



TARIFS RÉDUITS AU CINÉMA

Si votre quotient familial est inférieur à 510, vous pouvez bénéficier d'une carte «tarif réduit» au cinéma de Chalonnnes, rue Félix Faure, délivrée par le CCAS.

Contact : ccas@chalonnnes-sur-loire.fr - 02 41 74 10 82





KAL ONNA TRAIL LE 2 AVRIL

Pour cette 4^e édition, les distances restent inchangées : le 29km qui compte + de 700m de dénivelé, le 15km avec environ 200m de dénivelé et le 5km course découverte (réservé aux jeunes licenciés et aux coureurs non licenciés FFA ou triathlon).

En 2016, nous avons totalisé 1 104 coureurs sur les 3 courses et nous ouvrons cette année 1 300 places pour des parcours toujours très appréciés dans les vallées de l'Armangé et du Jeu.

Les départs ont lieu à 8h30 (29km), 9h pour le 15km et 9h15 pour le 5km.

En raison des travaux au Gymnase Saint-Exupéry les départs sont déplacés au stade des Deux Croix mais le gymnase reste le lieu de rendez-vous pour les dossards et les vestiaires.

Sécurité et vigilance

De 7h30 à 14h, certaines rues seront mises en sens unique ou coupées le temps des courses et de l'échauffement des coureurs. Les spectateurs sont invités à laisser leurs voitures dans la zone industrielle ou les quartiers proches. Nous demandons aux conducteurs et aux habitants la plus grande vigilance à l'égard des commissaires de course et des coureurs.

LE COS NATATION PRÉPARE SES 50 ANS

Le club de natation de Chalonnnes s'entraîne l'hiver à la piscine de l'Hyrôme à Chemillé mais évolue plus spécifiquement durant l'été. À raison de 2 à 5 entraînements par semaine et d'une compétition chaque week-end, la période des vacances d'été est généralement bien remplie pour les nageurs et leur famille ! Si la saison n'est pas encore lancée, le bureau la prépare déjà activement car cette année marque les 50 ans du club et les 50 ans de la piscine Calonna. Plusieurs animations seront ainsi proposées durant l'été à la piscine. Organisé en lien avec les services municipaux, ce programme permettra à chacun de (re)découvrir les lieux et de pratiquer des activités aquatiques. Water-polo, baptême de plongée et bien d'autres surprises vous attendent cet été au bord des bassins.

Renseignement : cos.natation@gmail.fr ou sur club.quomodo.com/cos-natation



CYCLOS CHALONNES-ROCHEFORT

Vous souhaitez faire une activité sportive en loisir ? Alors rejoignez le club des cyclos Chalonnnes-Rochefort !

Le club est ouvert à tous et à toutes. Il propose 2 sorties par semaine de 40 à 70 km, selon la saison, sur des petites routes à découvrir, le dimanche matin et le mercredi. Ambiance conviviale et sans obligation d'être présent à chaque sortie. Le groupe des vététistes fait ses sorties le dimanche matin ou parfois le samedi après-midi.

Les féminines Barbara, Katia et Madeleine attendent du renfort !

Pour découvrir l'activité, nous vous proposons 3 sorties d'essai gratuites, sans obligation d'adhésion au club.

Renseignements

Vélo route : Guy Biju - 06 75 94 27 56 - gbiju@wanadoo.fr
VTT : Frédéric Garreau - 06 17 92 38 87 - flamgarreau@hotmail.fr

EVENEMENT : LE BASKET REBONDIT LE 29 AVRIL

½ finale de Coupe et Challenge de l'Anjou seniors le 29 avril

Le club de basket de Chalonnnes s'est vu confier par le Comité départemental du Maine-et-Loire, l'organisation de l'une des deux 1/2 finales de Coupe et Challenge de l'Anjou seniors masculins

Le samedi 29 avril les Chalonnais sont donc invités à venir voir évoluer les meilleures équipes locales. Quatre matchs auront lieu successivement à la salle Calonna à 15h, 17h, 19h et 21h. 1000 spectateurs sont attendus. Ambiance assurée ! Un hymne a même été composé pour l'occasion ! Entrée payante de 4€.

Les personnes intéressées pour rejoindre à titre bénévole le Comité d'organisation sont les bienvenues.

Plus d'infos sur le site www.basketchalonnais.fr ou sur la page Facebook du club.

GYMNASTIQUE

L'association la Jeanne d'Arc Chalonnnes vient de se doter d'un nouveau logo. Depuis plusieurs dizaines d'années la Jeanne d'Arc arborait un logo issu des années 1950-1960 et celui-ci avait pris un réel coup de vieux. Après plusieurs mois de recherches et de discussions, un nouveau logo plus représentatif et surtout plus actuel, est arrivé sur les vêtements et dans la communication à la Jeanne d'Arc.

Notre actualité c'est aussi le national de gymnastique féminine qui se déroulera les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet prochains au Parc des Expositions d'Angers. La Jeanne d'Arc, co-organisatrice de cette compétition, est en charge de l'accueil et de la décoration. Près de 4000 personnes (gymnastes, juges, encadrants et accompagnateurs) sont attendues.

Et bien sûr nous sommes impatients d'investir un nouvel espace d'entraînement à la salle Saint-Exupéry. Les travaux avancent très vite, nous pouvons espérer entrer dans ces nouveaux locaux à la rentrée de septembre. Rendez-vous pour l'inauguration !



FÊTES DES VINS

LES 20 ET 21 MAI LES QUAIS DE CHALONNES SERONT EN PLEINE EFFERVESCENCE !

Nous vous donnons rendez-vous pour un tourbillon d'aventures extraordinaires à vivre avec la 58^e édition de la plus ancienne Fête des Vins d'Anjou. Amateurs de patrimoine et d'histoire, fin gourmets et dégustateurs de bons vins, rejoignez les vigneron, les Confréries, les bateliers et les figurants d'un fabuleux spectacle historique.

A la fois une grande fête de l'amitié à partager entre amis, la 58^e édition de la Fête des Vins d'Anjou vous attend pour continuer son épopée et accueillir plus de 10 000 visiteurs sur les quais. Que la météo soit facétieuse, entre belles éclaircies et douces averses ou généreuse en soleil, le climat est toujours chaleureux et convivial lors de cette traditionnelle fête qui, depuis 2015, a pris ses quartiers sur les quais chalonnois.

Au programme :

- Le mariage d'une cérémonie originale avec l'Anjou Rouge, la découverte du Millésime 2016 avec de merveilleux nectars.
- Sardines de St Gilles Croix de Vie et Bennottes de Noirmoutier, les traditionnelles saucisses au vin blanc et les délicieuses fouaces pour ravir les papilles.
- Remontez le fil des courants de 200 ans d'histoire des vins de Chalonnes avec un spectacle animé par une cinquantaine de figurants passionnés.
- Admirez la majestueuse armada de la batellerie sur le fleuve royal.
- Découvrez le Grand Embarquement des Vins d'Anjou comme au 18^e siècle.
- Laissez-vous surprendre par la féerie nocturne de la Loire pour élire votre Ambassadrice des Vins d'Anjou.
- L'emblématique entreprise chalonnoise de pressoirs Buscher-Vaslin vous fera découvrir les vins d'une région, d'un pays étranger.
- Découvrez les nombreuses animations.

Le Comité Organisateur et les Vignerons comptent sur tous les Chalonnois pour inviter leurs proches et amis à les rejoindre sur les quais de Chalonnes les 20 et 21 mai pour un weekend inoubliable !

Recherche bénévoles : dans le cadre de son développement la Fête des Vins d'Anjou recherche des bénévoles pour renforcer sa communication digitale et papier, collaborer au développement du spectacle « 2000 ans d'histoire... » ou apporter une aide dans la logistique et le fonctionnement.

Crédit photo - Stéphane Moreau Photographe - 2016



Crédit photo - Stéphane Moreau Photographe - 2016



RECHERCHE FIGURANTS

la Fête des Vins d'Anjou recherche des bénévoles figurants pour son spectacle « 2000 ans d'histoire à travers le vin à Chalonnes sur Loire ».

Contact : information@fetedes-vins-anjou.fr - 06 80 14 58 56



LE COMITÉ DE JUMELAGE FÊTE SON 35^E ANNIVERSAIRE

Pour le 35^e anniversaire du Comité de Jumelage, 120 Chalonnois feront le déplacement à Tecklenburg (Allemagne) du 25 au 28 mai. Ce jumelage a été signé en 1982 avec la Ville de Chalonnes, et depuis, de très nombreux échanges ont été organisés dans les domaines culturel, sportif, européen et scolaire avec le collège Saint-Exupéry qui a fêté ses 40 ans d'échanges en 2015.

Le jumelage entre Tecklenburg (Allemagne), Ballinasloe (Irlande) et Sanniki (Pologne) permet de découvrir la culture de nos villes amies, d'organiser des échanges grâce à de nombreuses familles d'accueil. Au fil des ans et des séjours des liens forts se sont tissés. Chaque échange est un moment d'intense émotion.

Agenda 2017

- 4 novembre : soirée et bal du Jumelage, Halle des Mariniers
- 19 novembre : bourses aux jouets, Halle des Mariniers
- Divers échanges seront organisés dans l'année avec nos villes jumelles

Si vous souhaitez nous rejoindre ou devenir famille d'accueil, n'hésitez pas à nous contacter à jumelage.chalonnes@gmail.com - 07 87 17 31 06

SOIRÉE KARAOKÉ LE 8 AVRIL

L'Harmonie Chalonnoise organise une soirée musicale et karaoké le samedi 8 avril à 20h à la Halle des Mariniers. La soirée sera animée par le groupe Dream.

Tarif soirée : 5 €.

Tarif repas : 10 €.

Réservations au 06 45 81 78 06 - 02 41 78 09 05.

LENINCAFÉ OUVERTURE ESTIVALE LE 1^{ER} AVRIL

Le groupe Les Ptites Brel ouvrira la saison 2017 avec un concert le 1^{er} avril.

Agenda :

- Spécial 1^{er} mai : 3 jours de concerts et de débats.
- 6 mai : fête et concert en plein air
- 20 mai : concert de Manafina

Contact et réservations :
lenincafe@gmail.com - 06 69 57 30 22



CHORALE : CONCERT DE PRINTEMPS LE 9 AVRIL

La Chorale « A Travers Chants » vous propose un concert de Printemps le dimanche 9 avril à 15h30 à la Halle des Mariniers. Les chorales « Chante l'Eve » de Montrevault et « Les Cali Volces » de Chaufonds sur Layon, participeront également à l'événement.

Tarif : 5 €. Gratuit pour les - 18 ans

RÉVISER SON CODE DE LA ROUTE AVEC FAMILLES RURALES LE 10 MAI

L'association Familles Rurales, en partenariat avec l'ARC et le Foyer Soleil, propose un après-midi «révision du Code de la Route» pour tous les Aînés (60 ans et plus) conducteurs, cyclistes ou piétons le mercredi 10 mai de 14h à 16h15 au Foyer Soleil.

Au programme : réviser des fondamentaux du code de la route, appréhender les chicanes, les ronds-points, les voies d'accélération, de décélération, circuler ou marcher en ville avec le tramway, les pistes cyclables... Cet atelier est animé par Jean-Louis Robert, intervenant départemental de la sécurité routière. Un goûter clôturera cet après-midi.

Inscriptions : à la permanence de l'ARC au Foyer Soleil de 9h30 à 11h ou par téléphone au 06 87 39 62 30 – 06 03 47 16 64.



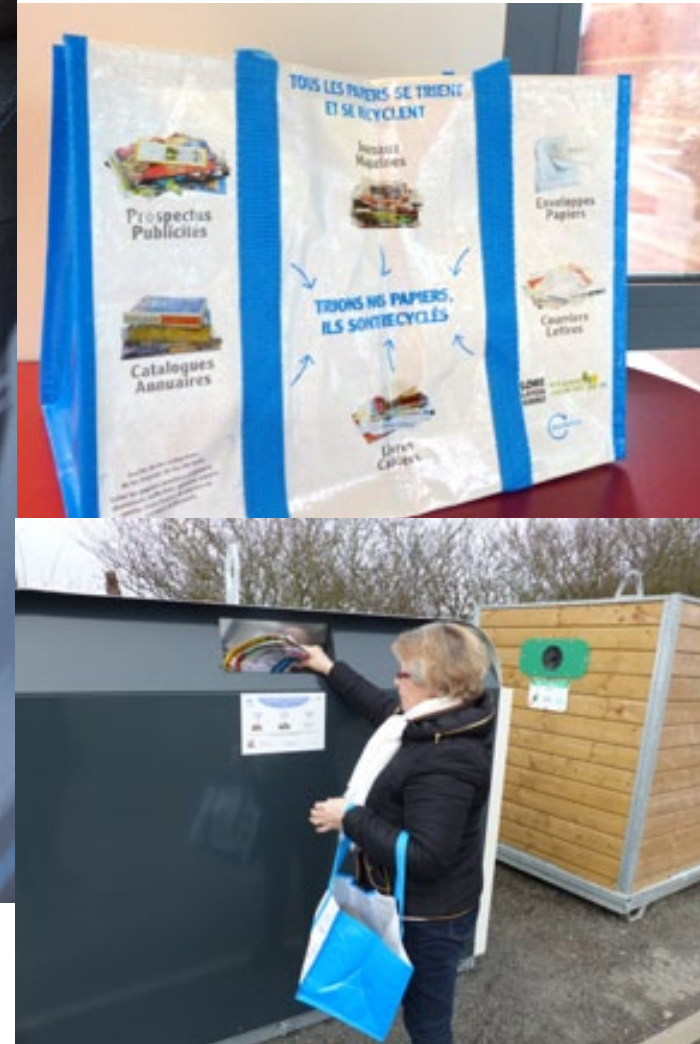
TRI DES PAPIERS LES SACS CABAS SONT ARRIVÉS !

Le 1^{er} janvier 2017, les consignes de tri des papiers ont changé. Désormais, les papiers sont à déposer en bornes d'apport volontaire. Elles sont implantées à côté des bornes à verre habituelles.

Un sac cabas, sur lequel sont imprimées les consignes précises de tri, vous a été distribué dans votre boîte aux lettres pour faciliter le transport de vos papiers jusqu'à la borne la plus proche. Seuls les papiers indiqués sur votre sac sont collectés. Les cartons et cartonnets ne sont pas considérés comme papiers et doivent être déposés dans les sacs jaunes.

Attention : les sacs jaunes contenant du papier ne sont plus collectés.

Vous n'avez pas encore reçu votre sac cabas ? N'hésitez pas à le demander auprès de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance, contact@loirelayonaubance.fr - 02 41 74 93 74



MAGASIN DES CRÉATEURS VIDE-ATELIER LES 15 ET 16 AVRIL

L'association Le Magasin des Créateurs a déjà créé 2 boutiques éphémères que vous avez pu découvrir en décembre 2015 et en novembre/décembre 2016. Elle organise au printemps son premier vide-atelier, les 15 et 16 avril à la Halle des Mariniers, de 10h à 19h.

Des dizaines d'artistes et d'artisans vont proposer à la vente des fins de collections, des prototypes, des matières premières, tout ce qui encombre leurs ateliers.

LE BO'SEL, ÇA CONTINUE DE PLUS BELLE !

Bo'Sel (Système d'Echange Local), propose des échanges de biens, de services, dans l'esprit de créer du lien social. Exemple : A prête sa remorque à B, B peut plus tard faire une heure de peinture ou de jardinage chez C, etc. Des bacs et jardins suspendus ont ainsi été réalisés en collaboration avec les résidents du Foyer Soleil, un jardin partagé a été créé à la Maison des Associations. D'autres actions ont été menées ponctuellement : une gratifieria, des échanges de livres, de plants, des pique-niques. Le Bo'Sel s'est associé à la vie du Tintamarre (Café des Enfants) et au Repair'Café de Saint Georges sur Loire. Il poursuit ses activités régulières et propose de nouvelles actions : ateliers ciblés (technique de taille, de permaculture, fabrication d'abris à insectes...), création de boîtes à livres, une gratifieria. Venez nous rejoindre pour dynamiser les échanges locaux, enrichir les relations humaines et apporter de nouvelles idées !

Contact : Martin Gazzo - 09 62 11 46 54

Pour suivre les activités du Bo'Sel : lebosel.wixsite.com/bosel

Pour voir les annonces (offres et demandes) : seldechalonnnes.seliweb.net/public/fr/

Inscriptions : à la permanence de l'ARC au Foyer Soleil de 9h30 à 11h ou par téléphone au 06 87 39 62 30 – 06 03 47 16 64.



AVEC LE REPAIR'CAFÉ TOUT REPREND VIE

Machine à laver, télé, radiateur électrique, centrale vapeur, voiture téléguidée, lampe, fermeture éclair qui lâche ou doudou déchiré... Pour les nombreux bénévoles du Repair'Café tout est possible, tout se répare.

Vous voulez redonner vie à des objets que vous pensiez irréparables ? Passer un moment convivial autour d'un café tout en apprenant à réparer vos objets cassés ? Rendez-vous chaque 1^{er} samedi du mois de 9h à 13h à l'Atelier, 5 route de Savennières à St Georges sur Loire (à côté de la place Jumilly).

Ouvert à tous. Gratuit



LE GROUPE D'OPPOSITION

Les chalonnais doivent pouvoir donner leur avis...

Un terrain adapté pour les gens du voyage, près du centre-ville, constitue l'un des projets 2017, annoncés par le Maire lors de ses vœux. Parallèlement nous avons pris note de l'arrêt définitif de celui envisagé aux « *Pirouets* ». La gestion et l'organisation des aires d'accueil des gens du voyage relèvent de la compétence de la communauté de communes. Chalonnes sur Loire dispose déjà d'un terrain d'accueil, avec 10 emplacements qui correspondent aux besoins et aux dispositions réglementaires. Il appartient maintenant à la nouvelle Communauté de Communes d'étudier les besoins et de s'assurer de leurs répartitions sur l'ensemble du territoire.

Il est à souligner les coûts engendrés. L'aire d'accueil fait l'objet tous les 8 à 10 ans, suite aux dégradations, d'une réhabilitation complète. Celle réalisée en 2016 s'élève à 185 933 €. S'ajoute les frais de fonctionnement annuel, d'un montant de 67 867 €, en 2016.

Nous proposons que tout projet sur Chalonnes, soit réalisé en concertation avec l'ensemble des élus et après consultation de la population et des riverains concernés. Il doit s'inscrire dans une démarche démocratique, en prenant en considération les contraintes budgétaires régulièrement avancées. Parallèlement notre ville a besoin de moyens structurels tels qu'une salle des fêtes. Des choix sont à réaliser et doivent correspondre aux besoins des administrés.

Parmi les autres dossiers d'actualités celui de la circulation et le stationnement à Chalonnes. Les évolutions doivent également répondre aux exigences économiques des commerçants du centre-ville. Une Zone bleue est envisagée par la majorité pour résoudre les difficultés actuelles avec un contrôle policier. Nous sommes vigilants sur ce futur dispositif.

Sur demande du groupe d'opposition, une réflexion sur le devenir du site de l'ancienne COM COM a été relancée et analysée lors d'une réunion en commission le 6 février. Ce dossier était en « *sommeil* » depuis 2014. Il devrait aboutir prochainement.

Notre attention se porte également sur l'aménagement de la Rue du Vieux Pont. Des places de parking risquent de disparaître. Nous craignons que la situation du stationnement ne s'aggrave avec des conséquences négatives à terme pour nos commerces du centre-ville déjà fragilisés.

Là encore, nous proposons la création d'une véritable commission ad hoc d'élus, au-delà des membres de la majorité, pour travailler l'aménagement de ce quartier, aux côtés des urbanistes spécialisés chargés du dossier avec au préalable le recueil de l'avis des Chalonnais et des commerçants.

C'est notre façon d'envisager concrètement la démocratie participative. Le « *vivre ensemble* » souvent répété suppose en réalité une véritable transparence et un dialogue en amont permettant aux citoyens de donner leurs avis.

T. Blanchard, F. Dhommé; J.C Sancereau,
B. Limousin. A. Maingot, G. Laguadec

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Comment répondre aux besoins d'installation des Gens du Voyage ?

Les modes d'habitat en France sont variés : maison individuelle, appartement en résidence, à la ville ou à la campagne. Autant de modes de vie différents qui correspondent aux coutumes, aux besoins et aux moyens de chacun. D'autres populations ont traditionnellement choisi de vivre en caravanes : ce sont les Gens du Voyage. Tradition de plusieurs centaines d'années, choix culturel et sociologique, un choix de vie qu'il convient de respecter.

Ce mode de vie est régi par des règles précises, le droit Français prévoit cet habitat particulier en conformité avec l'ensemble des règles d'urbanisme, avec les plans locaux d'urbanisme (PLU).

Cette compétence est partagée : le Département définit un schéma d'accueil, les Communautés de Communes construisent et gèrent les TAGV (terrains d'accueil des gens du voyage), les communes proposent des terrains adaptés. Plusieurs évolutions récentes sont à prendre en compte :

- Loi Notre et regroupement des intercommunalités
- Communes nouvelles : installation obligatoire de terrains d'accueil dans les communes de plus de 5000 habitants
- Volonté de sédentarisation de certaines familles de gens du voyage : travail, scolarisation des enfants, insertion dans la cité

Nous sommes attentifs à la place de chacun dans la Ville

A Chalonnes, nous sommes attentifs à la place de chacun, y compris celle des Gens du Voyage, tout en étant vigilants par rapport aux projets privés, en particulier les achats de terrains qui ne correspondent pas à la réglementation, ou qui ne sont pas adaptés à une installation permanente.

Nous allons étudier en collaboration avec le Département et la Communauté de Communes les possibilités d'aménagement sur notre territoire, afin de répondre à la demande d'installation permanente de certaines familles des Gens du Voyage sur la commune. Il y a peu de possibilités du fait de notre géographie, des contraintes règlementaires, de l'insertion dans le voisinage. Mais nous souhaitons néanmoins travailler ce projet avec l'intention de trouver une solution. Nous pensons aussi qu'il convient de faire une répartition plus diffuse sur l'ensemble du territoire intercommunal. C'est donc un dossier que l'on souhaitera faire avancer au niveau de la nouvelle Communauté de Communes Loire Layon Aubance. Nous allons travailler avec les élus de la commune et, au fur et à mesure de l'avancée de ce travail, nous vous proposerons de vous rencontrer pour vous faire part de l'avancée de notre réflexion. Rien ne se fera sans une large concertation nécessaire à une installation en toute quiétude.

L'équipe de la majorité municipale
« *Vivons Chalonnes* »

GARAGE THULEAU
Pneus - Huiles - Accessoires

Route de Chemillé
40200 CHALONNES SUR LOIRE
Tél. : 02 41 78 00 28
www.garage-thuleau.com

Association
Chalonnes sur Loire

Association
Chalonnes sur Loire

TMB
Télévision Municipale de Chalonnes

Association
Chalonnes sur Loire

Association
Chalonnes sur Loire

PAYSAGISTE
Chalonnes sur Loire

Association
Chalonnes sur Loire

Association
Chalonnes sur Loire

SUPER U
Chalonnes sur Loire

Tél : 02 41 74 10 41

www.superu-chalonnassurloire.com

FACILE
COMMANDEZ, C'EST DIRECT CHEZ VOUS !

1 Quel soit le produit de nos ventes
2 Comme cela le magasin nous chez nous sur le site internet
3 Notre commande est livrée directement chez vous

RENDEZ-VOUS SUR u-direct.chalonnesurloire.com
OU DIRECTEMENT EN MAGASIN

